

**AVIS DE CONCOURS
POUR LE RECRUTEMENT
DE DEUX PROFESSEURS DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ASSISTANTS**

La Faculté des Lettres et des Sciences Humaines Aïn Chock organise un concours pour le recrutement de deux professeurs de l'enseignement supérieur assistants **ouvert aux fonctionnaires titulaires d'un doctorat ou d'un doctorat d'Etat ou d'un diplôme reconnu équivalent dans la spécialité concernée (session du 29/10/2019)** dans la spécialité suivante:

- Psychologie: deux poste (02)

Le dossier de candidature est constitué de :

- Une autorisation pour participer au concours délivrée par l'administration dont relève le candidat
- Une demande de candidature adressée à Monsieur Le Doyen de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines Aïn Chock ;
- Cinq (5) exemplaires du CV détaillé ;
- Trois (3) copies légalisées de la carte d'identité nationale ;
- Trois (3) extraits d'acte de naissance, de moins de trois mois ;
- Cinq (5) exemplaires des diplômes (doctorat, master, licence, baccalauréat) certifiés conformes aux originaux ;
- Cinq (5) exemplaires de la thèse de doctorat ;
- Cinq (5) exemplaires de l'ensemble des travaux de recherche personnel ou en collaboration (Articles, Ouvrages, Etudes ou Monographies, etc.) ;
- Deux enveloppes timbrées portant le Nom et l'adresse du candidat.
- Une copie (1) de l'arrêté d'équivalence du diplôme si nécessaire ;

Les dossiers de candidature doivent parvenir avant le 22/10/2019 délai de rigueur (de 10h à 14h) à l'adresse suivante :

**SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES
FACULTE DES LETTRES ET DES SCIENCES HUMAINES AÏN CHOCK
BOULEVARD 2 MARS, HAY INARA- CASABLANCA**

En vertu de l'arrêté du ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de la formation des cadres n° 1125-97 du 28 Safar 1418 (04 Juillet 1997) fixant les modalités d'organisation du concours de recrutement des professeurs assistants, le concours comporte les épreuves:

- Une épreuve concernant les titres et travaux des candidats;
- Une épreuve d'exposé entretien avec le jury sur l'ensemble de ses travaux scientifiques et pédagogiques.

Le Jury évalue les travaux de chaque candidat et apprécie son aptitude à enseigner

